



## NOTICE EXPLICATIVE

### DOSSIER DEMANDE D'INSCRIPTION SÉJOUR DE VACANCES A L'ÉTRANGER

**Vous avez fait une demande de préinscription à un séjour de vacances à l'étranger.**

**Le service vous confirmera par e-mail l'inscription, en fonction des disponibilités, 10 semaines avant le début du séjour.**

Une fois l'inscription validée, **merci de ramener sous 15 jours** le dossier suivant renseigné au Guichet unique Éducation/Enfance/Jeunesse, situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville.

En cas de non retour du dossier sous 15 jours, nous serons contraints d'annuler la participation au séjour.

#### Les dossiers sont à renouveler chaque année

- Dossier famille
- Justificatif de quotient familial de l'année en cours (ou avis d'imposition sur les revenus 2022 si quotient indisponible)
- Attestation d'assurance 2024/2025
- Formulaire d'engagement « formalités séjour international » signé
- Test d'aptitude à la pratique d'activités nautiques  
(Uniquement si le séjour comprend une activité aquatique/nautique)  
Ce test est à renouveler chaque année - muni d'une pièce d'identité à la piscine municipale
- Documents complémentaires selon le séjour  
(Ils vous seront transmis par e-mail, le cas échéant)



# Dossier 2024-2025

(Restauration, accueils périscolaires et de loisirs, séjours)

**TOUT DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET.** Ce dossier est à renouveler chaque année.  
Pour toute réinscription, vous devez être à jour du règlement de vos factures antérieures.  
Pour la bonne organisation de la rentrée, ce dossier est à retourner avec les justificatifs demandés au Guichet Unique, avant le **MARDI 31 JUILLET 2024**.



Dossier : n°		Reçu le :		Traité par :	
<b>PARENTS</b>					
Père <input type="checkbox"/>		Mère <input type="checkbox"/>		Tuteur <input type="checkbox"/> ( <b>Destinataire facture</b> )	
Père <input type="checkbox"/>		Mère <input type="checkbox"/>		Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom :			Nom :		
Prénom :			Prénom :		
Adresse :			Adresse :		
Téléphone :			Téléphone :		
Courriel :			Courriel :		
Profession :			Profession :		
<input type="checkbox"/> Autorise la mairie à utiliser mon adresse mail pour les besoins de la collectivité (informations concernant les diverses activités).			<input type="checkbox"/> Autorise la mairie à utiliser mon adresse mail pour les besoins de la collectivité (informations concernant les diverses activités).		
<b>Situation familiale :</b>					
Mariés <input type="checkbox"/>		Divorcés <input type="checkbox"/>		Vie maritale <input type="checkbox"/>	
Pacsés <input type="checkbox"/>		Célibataire <input type="checkbox"/>		Séparés <input type="checkbox"/>	
Veuf(ve) <input type="checkbox"/>					
<b>Personnes autres que les parents à prévenir en cas d'urgence et autorisées à récupérer l'enfant (sur présentation d'une pièce d'identité):</b>					
Nom :		Prénom :		Téléphone :	
Nom :		Prénom :		Téléphone :	

Je m'engage à réactualiser les informations de ce dossier par écrit (changement de coordonnées, informations médicales, autorisation de sortie, etc.) au Guichet Unique ou par courriel à [inscriptions@ville-voiron.fr](mailto:inscriptions@ville-voiron.fr).

Informations d'inscriptions (sur le Portail Famille, au Guichet Unique ou à [inscriptions@ville-voiron.fr](mailto:inscriptions@ville-voiron.fr) uniquement) :

- Pour la restauration et les accueils périscolaires, inscription ou désinscription au plus tard la veille avant 9h du matin, et pour le lundi, au plus tard le vendredi qui précède avant 9h du matin.
- Pour le Centre Nature et Loisirs, inscriptions ou désinscription au plus tard le lundi avant 9h du matin pour le mercredi de ma même semaine, ou pour les vacances, le jeudi qui précède la semaine d'inscription avant 9h du matin. Les désinscriptions n'ayant pas lieu dans ces délais donneront lieu à facturation.
- Pour les stages et séjours, préinscriptions sur le Portail Famille ou au Guichet Unique (renseignements au 04 76 67 27 33).

**Pièces justificatives à fournir :**

- Justificatif de quotient familial de l'année en cours (ou avis d'imposition du ménage 2023 sur les revenus 2022 si quotient indisponible)
- Attestation d'assurance extra-scolaire si disponible
- En cas de prélèvement automatique, un relevé d'identité bancaire et un mandat SEPA signé
- Fiche enfant (une par enfant inscrit)
- Fiche sanitaire
- Fiche facturation

Afin d'assurer la protection des populations et dans le cadre de la prévention des risques, la ville de Voiron s'est dotée d'un système d'alerte automatisé à la population. Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels et font l'objet d'un traitement informatisé destiné à prévenir la population des risques majeurs.

Dans le cadre du règlement européen « Règlement Général pour la Protection des Données » (RGPD), je donne mon accord pour que mes données soient stockées et exploitées par la ville de Voiron pour me contacter selon divers moyens d'alerte (téléphone, SMS, courriel...). <https://www.voiron.fr/decouvrir-voiron/prevention-des-risques/souhaite-etre-prevenu-cas-dalerte/>

Les données à caractère personnel ainsi collectés dans ce dossier font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadré par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre strictement nécessaire au fonctionnement du Guichet Unique et des services Éducation, Jeunesse, Sport et Culture. Ces données sont collectées pour la réalisation des inscriptions aux diverses activités proposées aux enfants et aux jeunes par la ville de Voiron. Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, (Règlement UE 2016/679) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel en Français au Responsable de Traitement de la mairie de Voiron en précisant vos nom, prénom adresse et en joignant une copie recto verso de votre pièce d'identité à l'adresse suivante : Mairie du Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron ou au Délégué à la protection des données (DPO) à [dpo.voiron@ville-voiron.fr](mailto:dpo.voiron@ville-voiron.fr). Nous disposons d'un délai d'un mois pour répondre à toute demande relative à l'exercice de vos droits. Ce délai peut être prorogé de deux mois, en raison de la complexité ou du trop grand nombre de demandes. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles ou auprès de la CNIL.

Fait à Voiron, le \_\_\_\_\_

Signature :

## Enfant

Nom :		Prénom :	
Né le :	A :	Sexe : masculin <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/>	
Ecole :		Classe :	
Assurance :		N° de contrat :	
Type de repas :	Classique <input type="checkbox"/>	Sans porc <input type="checkbox"/>	Sans viande <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/>
Allergie alimentaire (PAI : repas fourni par la famille sur justification médicale - A renouveler chaque année) <input type="checkbox"/>			

### Restauration - Accueils périscolaires

Restauration :	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Occasionnel <input type="checkbox"/>
Accueil matin :	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Occasionnel <input type="checkbox"/>
Accueil midi sans repas :	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Occasionnel <input type="checkbox"/>
Accueil soir 16h30 - 17h30 :	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Occasionnel <input type="checkbox"/>
Accueil soir 17h30 - 18h30 :	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Occasionnel <input type="checkbox"/>

### Accueils de loisirs

- Accueil de loisirs mercredi matin sans repas (à l'école Pierre et Marie Curie) :
- Centre Nature et Loisirs (mercredis et vacances) :

Arrêt aller/retour (choix pour l'année)  Ferry  Brameret  Colombier  Brunetière  Chirens

Seules les lignes d'inscription sont ouvertes. Les dates seront à préciser ultérieurement par la famille pour les inscriptions.

### Autorisation de sortir seul - Sortie lors des activités périscolaires

- J'autorise mon enfant à rentrer seul après la fin des activités : oui  non
- J'ai connaissance que mon enfant pourra être amené à sortir de l'établissement lors des activités organisées sur le temps de l'accueil de loisirs (à pied, en bus...)

### Droit à l'image

La municipalité de VOIRON réalise parfois des photographies, des vidéos ou enregistrements sonores sur lesquels peuvent figurer vos enfants. A ce titre, elle peut être amenée à diffuser les documents ainsi créés sur le site internet de la Ville, pour des expositions ou encore dans la presse. Pour cela, votre accord est nécessaire :

Je soussigné(e),

Certifie avoir l'autorité parentale concernant l'enfant :

En signant ce document :

J'autorise la prise de vue photo et vidéo et la diffusion d'image représentant mon enfant cités ci-dessus.

Ces images pourront être utilisées dans les supports d'information municipaux non commercialisés et dans ce cadre des manifestations publiques organisées par la ville n'ayant pas de caractère commercial.

Le cas échéant, l'autorisation est valable pour la totalité de l'année scolaire 2024-2025 mais peut être retirée à tout moment en contactant la mairie de VOIRON.

Utilisation de vos données personnelles

La municipalité de VOIRON, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données recueillies sont nécessaires au recueil du consentement au droit à l'image concernant votre enfant pour l'année scolaire en cours.

Ce consentement entraînera la publication possible de photographies ou vidéos de l'enfant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant,
- du droit à la portabilité de vos données,
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports (site de la Ville, expositions, presse...) sur lesquels les photographies et vidéos de votre enfant peuvent être diffusées.
- du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à : Mairie de Voiron- 12 Rue Mainssieux - 38500 Voiron - [mairie@ville-voiron.fr](mailto:mairie@ville-voiron.fr)

Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/> ou contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : [dpo.voiron@ville-voiron.fr](mailto:dpo.voiron@ville-voiron.fr).

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, responsable de l'enfant \_\_\_\_\_ certifie avoir pris connaissance du règlement des activités et en accepter les termes.

Fait à \_\_\_\_\_

Signature :

Le



**FICHE SANITAIRE  
DE LIAISON  
2024-2025**  
Document confidentiel  
issu du CERFA adapté

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon

Fille

Ecole :

Classe :



### 1 - VACCINATIONS : Indiquer la date du dernier rappel

Votre enfant est-il à jour de ses vaccinations ?  Oui  Non  
(Joindre une copie du carnet de santé)

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

### 2 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

➤ Poids : \_\_\_\_\_ kg Taille : \_\_\_\_\_ cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

➤ L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence au centre de loisirs / périscolaires ?  OUI  NON

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

### 3 - ALLERGIES :

OUI  NON

Médicamenteuses  Alimentaires  Autres

S'il existe des problèmes médicaux liés à l'alimentation (allergie, intolérance alimentaire, diabète, maladie chronique ...), un Protocole d'Accueil Individualisé Périscolaire devra être mis en place et/ou complété par un PAI existant. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire. Dans le cas où une trousse d'urgence est nécessaire, elle sera obligatoirement remise au responsable de la structure d'accueil.

PRECISEZ LA CAUSE ET LA REACTION DE L'ALLERGIE + joindre un certificat médical : \_\_\_\_\_

CONDUITE A TENIR : \_\_\_\_\_

Existe-t-il un P.A.I (projet d'accueil individualisé)  OUI Joindre le protocole et toutes informations utiles.  NON  
Demande d'élaboration d'un P.A.I.P :  OUI  NON

➤ Le mineur présente-t-il un problème de santé ? (ASTHME, MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION...) Si oui, préciser en indiquant les précautions à prendre.

➤ L'enfant est-il porteur de handicap ?  OUI  NON Si oui, lequel :

Intellectuel

Auditif-sensoriel

Moteur

Troubles du comportement

### 4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

➤ Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie, etc...

➤ Autres recommandations utiles : \_\_\_\_\_

### 5 - MEDECIN TRAITANT :

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### 6 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_

**Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser. J'autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci sur prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.**

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ SIGNATURE :





**Engagement à rapporter signé au moment du dépôt  
du dossier d'inscription**

**ENGAGEMENT FORMALITES SEJOUR INTERNATIONAL VILLE DE VOIRON**

DESTINATION DU SEJOUR : .....  
DATES DU SEJOUR : .....  
NOM Prénom du mineur participant : .....

**Pour un séjour à l'étranger il/elle devra impérativement être en possession :**

- D'un passeport en cours de validité (valable pour tout séjour : Europe et Pays hors de l'Europe)  
**OU**  
 D'une Carte Nationale d'Identité en cours de validité (valable séjour en Europe uniquement)

**Pour un séjour hors de l'Europe le passeport est obligatoire**

- D'un formulaire d'autorisation de sortie du territoire français pour mineurs (AST) Cerfa 15646\*01

Ce formulaire est également accessible en ligne

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15646-01>

Ce formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

- D'une photocopie de son livret de famille

**Nous vous remercions de vérifier dès à présent la validité de son titre d'identité.**

Si vous devez effectuer une demande/un renouvellement de son titre d'identité :

**Mise en garde** : les délais moyens d'obtention des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports peuvent varier, aussi nous vous demandons **de prendre rendez-vous 2 mois avant le début du séjour**

Service Passeport/ Carte Nationale d'Identité – Situé à l'Hôtel de Ville de Voiron

- Sur place du lundi au vendredi 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

- Par téléphone au 04 76 67 05 89 uniquement le matin

- Directement en ligne <https://www.voiron.fr/vie-municipale/demarches-administratives/rdv/>

J'ai pris connaissance de la présente information **et m'engage** :

- à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention du document d'identité du mineur demandé pour ce séjour en tenant compte des délais d'obtention
- à fournir une copie de ce dernier ainsi que les documents notifiés ci-dessus au plus tôt

Lieu :

Date :

Signature :

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)  
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**  
*(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation  
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné  
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)*

**1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS**

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....  
Prénom(s) : .....  
Né(e) le :           à (lieu de naissance) : .....  
Pays de naissance : .....

**2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION**

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : .....  
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : .....  
Prénom(s) : .....  
Né(e) le :           à (lieu de naissance) : .....  
Pays de naissance : ..... Nationalité : .....  
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :  
 Père  Mère  Autre (préciser) : .....  
Adresse : .....  
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie  
Code postal :       Commune : .....  
Pays : .....  
Téléphone (recommandé) : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
Courriel (recommandé) : .....

**3. DURÉE DE L'AUTORISATION**

La présente autorisation est valable jusqu'au :           inclus.  
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.  
*Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.*

**4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :  
DATE :           Signature du titulaire de l'autorité parentale :

<sup>(1)</sup> Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>(1)</sup> :**

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre  
(Préciser : .....)<sup>(2)</sup>

Délivré(e) le :

Par (autorité de délivrance) : .....

<sup>(1)</sup> La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

<sup>(2)</sup> Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL** : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »



**ATTESTATION DE RÉUSSITE**  
**Test d'aisance aquatique préalable à la participation d'un mineur à**  
**des activités nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)**

*Conformément à l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles*

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Adresse : .....

.....

A satisfait aux exigences d'un test décrit ci-dessous, le ...../...../.....

avec brassière de sécurité **Valable uniquement pour des activités sur plan d'eau et baignade. Non valable pour les activités en eau vive ou de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute embarcation propulsée à la pagaie et pour l'activité de descente en canyon.**

L'ENFANT EST APTE A :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou objet flottant

Nom Prénom, qualité .....
------------------------------

Titulaire du diplôme de : ..... N° BE.....
--

Signature et cachet  
.....

***Equivalence « sauv'nage » obtenu dans le cadre d'un club affilié FFNENF.***

**Valable 1 an, test à passer à la piscine municipale, muni de la pièce d'identité de l'enfant**